

Retrait de la loi travail !

Pour la 1^{ère} fois depuis 1958, un gouvernement a tenté d'interdire une manifestation syndicale... en vain ! Par leur détermination, les confédérations syndicales FO et CGT ont fait respecter le droit de manifester et ont fait reculer le gouvernement qui a été contraint d'autoriser la manifestation parisienne !

Jeudi 23 juin, on a dénombré plus de 60.000 manifestants à Paris et 13.000 à Marseille.

**Mardi 28 juin, RDV à la manifestation Marseillaise
10H00, devant l'UD FO 13
(Vieille Bourse du Travail – métro Noailles)**

EN SAVOIR PLUS

[Communiqué CGT-FO-FSU-Solidaires-UNEF-UNL-FIDL du 24 juin 2016](#)

« Pour nous, seule la grève interprofessionnelle jusqu'au retrait du projet de loi, appelée par les organisations syndicales, permettra désormais de faire reculer le gouvernement. »

[Voir la motion adoptée à l'unanimité de l'AG du SNUDI FO 13 le 10 juin 2016](#)

Le SNUDI-FO 13 appelle donc les collègues à se réunir dans les écoles pour discuter de ces questions.

Nous pouvons gagner !

Une victoire sur la loi travail et un recul du gouvernement ouvrirait des perspectives pour des victoires sur toutes nos revendications !

***Pour être plus fort, il faut être plus nombreux :
Syndiquez-vous au SNUDI-FO
Le syndicat indépendant de tout gouvernement !***

Carte 2016 disponible [>ICI<](#)

Mes avantages :

- 1/** Je ne paie que pour les mois restants (juillet à décembre 2016)
- 2/** 66% de la cotisation est déductible des impôts ou en crédit d'impôt.
- 3/** Cotisation fractionnable en plusieurs fois (autant de mois restants)
- 4/** Assurance professionnelle incluse dans le prix (contrat MACIF-FO équivalent à MAIF-Autonome de Solidarité)

Soit une cotisation qui ne vous coûterait que 4 à 6 euros par mois (toutes déductions faites) !!!